

**Les programmes en faveur des Jeunes**  
**Projet de rapport**

**Présenté par**

**Mme Martine BONDO**  
**(Gabon)**

**Rapporteure**

**BRUXELLES (BELGIQUE) | 10 JUILLET 2012**

## Mes chers Collègues,

Avant d'aborder véritablement le point sur nos programmes jeunesse lors de notre dernière réunion à Vancouver, je vous indiquais que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) élaborait un projet de stratégie en faveur de la jeunesse Francophone. Ce projet, adressé au Secrétariat général, proposait de renouveler les actions, les outils et les moyens utilisés par l'OIF pour sa politique en direction de la jeunesse. Ce projet, fut présenté aux représentants des gouvernements dans le cadre de la 117<sup>e</sup> réunion de la Commission de coopération et de programmation, qui s'est tenue le 23 mars dernier. Les membres de la Commission ont décidé de reporter le débat à une date ultérieure. Cependant, ils ont indiqué que les préoccupations de la jeunesse seront prises en compte dans la Déclaration de Kinshasa. Il va sans dire que nous regarderons avec la plus grande vigilance la place qui sera accordée à nos programmes jeunesse que sont le Parlement Francophone des jeunes (PFJ) et les Parlements nationaux des jeunes (PNJ).

## Mes chers Collègues,

Mon intervention de ce jour, consistera à faire un point sur la participation de nos jeunes au Forum mondial de la langue française qui s'est tenu il y a quelques jours à Québec et enfin, sur l'activité de nos Parlements nationaux des jeunes.

### 1.1. Participation des jeunes francophones

Cet événement avait pour objectif de renouveler la mobilisation autour de la défense et de la promotion de la langue française en offrant prioritairement une tribune à la société civile, l'idée étant de faire du Forum un événement populaire et non institutionnel. Le Commissariat général du Forum a précisé qu'il apprécierait une contribution de notre Assemblée sur le plan du contenu, de même que, compte tenu de ses ressources budgétaires restreintes, la prise en charge du déplacement d'un certain nombre de jeunes.

La cible principale du Forum mondial de la langue Française était la jeunesse et les mouvements associatifs de jeunes de notre espace. Il leur a donné l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils attendent de la langue française et de son inscription dans les réalités et les pratiques modernes auxquelles ils sont confrontés. C'est donc tout naturellement que notre Assemblée a décidé de mobiliser les membres des Parlements Nationaux des Jeunes (PNJ), du Parlement Francophone des Jeunes (PFJ) ainsi qu'un représentant de l'association Jeune Francophone en Action (JFA). Cet événement a proposé aux jeunes membres des PNJ et du PFJ de tous les continents un cadre d'échanges et de réflexions portant sur les enjeux relatifs à la place et à l'avenir du français.

Le Secrétariat général de l'APF, conformément aux décisions du Bureau de Phnom-Penh, a assuré les frais de participation (titres de transport) de 15 jeunes âgés de 18 à 30 ans. Les frais d'hébergement et de séjour furent quant à eux à la charge du Commissariat général du Forum. La participation des jeunes membres des parlements des jeunes de l'APF à Québec, a consisté en une réflexion sur le thème : l'usage du français dans le monde de l'économie, du travail et de la formation.

La question de la mobilité et de la libre circulation des personnes dans l'espace francophone y a tenu une large place comme l'a montré la table ronde intitulée « La libre circulation des personnes dans l'espace francophone ». Cette table ronde modérée par votre Secrétaire général parlementaire a été l'occasion pour les jeunes d'échanger et d'exprimer leur point de vue sur cette question importante pour eux. Mlle Fahrida Siddiki, qui représentait la délégation des jeunes à Québec y a pris une part active et a fait valoir le point de vue de la délégation des jeunes de l'APF.

Par ailleurs, un mois avant la rencontre de Québec, nous avons également réuni à Niamey au Niger, une vingtaine de jeunes membres du PFJ et des PNJ d'Afrique, afin qu'ils discutent et aboutissent à la rédaction d'un texte commun qui a été transmis pour avis aux membres des parlements nationaux des jeunes, désignés par les sections des régions d'Amérique, d'Asie, et d'Europe.

Dans ce texte, les jeunes de la Région Afrique de l'APF, ont d'abord rappelé les principaux enjeux et les défis qui se posent dans l'espace francophone. Ces défis se résument à la valorisation de la langue française dans les domaines de la science, du droit, de l'économie. Les participants à la réunion de Niamey ont demandé aux pays francophones de contribuer au renforcement de la pensée francophone, de se doter, d'une politique scientifique favorisant la langue française, mais aussi de garantir un système éducatif performant. Ils ont également souhaité l'adoption d'une politique favorable à la mobilité des jeunes francophones des pays du Nord vers le Sud et au sein des pays du Sud.

Enfin ils ont exprimé avec force leur intérêt pour la mise en place d'une politique douanière plus adaptée, facilitant les échanges commerciaux dans la zone francophone en Afrique, pour la formation professionnelle et la création d'emplois pour les jeunes. Ils ont également exprimé le désir d'encourager les initiatives visant la tolérance des différences ainsi que leur volonté de trouver les voies et moyens permettant la libre circulation des jeunes et des artistes dans l'espace francophone.

Par ailleurs, notre Assemblée a également encouragé les sections membres de l'APF à faciliter le déplacement des jeunes membres des PNJ et du PFJ aux rencontres de Niamey et de Québec. Elle a invité les parlements à soutenir leurs jeunes représentants face aux démarches exigeantes visant à obtenir le visa nécessaire pour participer au Forum.

Trois ans après la Vème session du Parlement Francophone des Jeunes, tenue à Paris en juillet 2009, le Forum mondial de la langue française a été une opportunité offerte aux jeunes de notre espace de dialoguer avec les parlementaires membres de l'APF présents à Québec.

## **1.2 Participation de jeunes membres du PFJ à la session de Bruxelles**

Dans le cadre de sa 38<sup>ème</sup> Session de Bruxelles et afin de maintenir un contact entre les jeunes et les parlementaires, notre Assemblée a décidé de convier à Bruxelles deux jeunes membres du PFJ et du PNJ du Niger présents au Forum de Québec. Mlle Manon Loison et M. Saadou Idi Moustapha, assisteront à titre d'observateurs aux réunions des commissions, du réseau des femmes parlementaires et à la séance plénière.

Lors de la réunion de la Commission de l'éducation et des affaires culturelles ces deux jeunes feront un bref compte rendu de leur participation au Forum de la langue française de Québec. Ils présenteront également aux membres de l'APF les conclusions de leurs travaux au Forum. Durant leur séjour à Bruxelles, les jeunes membres du PFJ et des PNJ échangeront avec les parlementaires membres de nos sections et approcheront, le temps d'une session, les réalités du travail parlementaire.

Par ailleurs profitant de leur séjour à Bruxelles ils auront l'occasion de rencontrer également quelques anciens membres du PFJ effectuant leurs études à Bruxelles où débutant une carrière professionnelle dans cette ville. Le Secrétariat général de l'APF a décidé d'inviter les membres des différentes promotions du PFJ à cette 38<sup>ème</sup> session.

Au regard de cette expérience profitable pour la jeunesse francophone et particulièrement pour les membres de nos PNJ, le secrétariat général à l'instar de la session de Kinshasa où plusieurs membres du PFJ et des PNJ de la région Afrique furent conviés, renouvelle à Bruxelles, ce type d'action qui permet de maintenir un lien annuel avec la jeunesse francophone. Notre Assemblée poursuivra bien entendu son effort pour associer les membres du PFJ et des PNJ aux différentes réunions statutaires qu'elle organisera dans les pays de l'espace francophone.

### 1.3 Parlements nationaux de jeunes

L'APF a complété son dispositif jeunesse en instituant, en collaboration avec l'OIF, la mise en œuvre des parlements nationaux de jeunes (PNJ). Ce projet vise un double objectif en renforçant les parlements de jeunes au sein des sections membres et en suscitant la création de telles structures dans les sections qui en sont dépourvues. Dans ce cadre, notre Assemblée apporte auprès de ces parlements son expertise ainsi qu'un appui matériel. Les premiers bénéficiaires de ce projet ont été le Niger, le Mali, le Gabon et le Burkina Faso. Les prochains concerneront le Cameroun, le Sénégal, le Congo Brazzaville, la Mauritanie et le Togo.

Après la mise en place de Parlements de jeunes au Burkina Faso et au Mali, la section sénégalaise, comme cela a été dit dans mes précédents rapports, a posé les premiers jalons de son PNJ et, dès l'installation de sa prochaine législature elle devrait procéder à l'installation officielle de son Parlement national des jeunes. Cette installation aurait d'ailleurs déjà eu lieu si le processus électoral en cours n'avait pas retardé les opérations.

La section mauritanienne, également, œuvre actuellement pour l'installation de son PNJ. Des contacts avancés sont actuellement en cours avec le Secrétariat général et l'installation de ce PNJ pourrait se réaliser avant la fin de cette année civile.

Le Parlement des jeunes de Mauritanie s'adressera à tous les jeunes Mauritaniens et Mauritaniennes quelles que soient leurs origines sociales ou géographiques. C'est parmi ceux-ci que seront choisis les représentants de la Mauritanie aux différentes rencontres organisées par l'APF. Il est prévu que le Parlement national des jeunes de Mauritanie représente l'ensemble des régions et départements que compte la Mauritanie.

Au final ce parlement devrait être composé de 76 jeunes issus des Wilayas (régions) et des Moughataas (départements).

La section du Tchad, lors de la réunion de notre Bureau en février 2010 à N'Djamena, avait renouvelé son souhait de mettre rapidement en place cette structure. Le Secrétariat général poursuit les discussions avec le nouveau Bureau de la section tchadienne de l'APF.

La section du Bénin qui dispose d'un Parlement des jeunes, organisé par l'exécutif, pourrait également au terme des différentes échéances électorales bénéficier de la part de notre Assemblée d'un appui pour organiser une de ses sessions. Lors de la dernière régionale Afrique qui s'est tenue à Cotonou, des discussions ont été engagées dans ce sens.

Dans plusieurs pays de l'espace francophone ce programme visant à promouvoir la démocratie et les droits humains, reçoit un accueil favorable. La section de la République démocratique du Congo a réitéré sa volonté, exprimée lors de la dernière Régionale Afrique de créer une structure permettant aux jeunes de participer au débat démocratique. D'autre part, la section du Togo pourrait également bénéficier de notre appui au terme de l'année 2012. En effet, tous les signaux sont favorables pour la mise en place d'un PNJ au Togo. Le Bureau régional de l'OIF à Lomé pourrait être associé et contribuer à cette opération.

Pour ce qui concerne l'installation des parlements nationaux des jeunes du Congo, du Cameroun et de la Tunisie, les discussions sont toujours d'actualité et le secrétariat général est dans l'attente de propositions de budget.

La mise en place de PNJ suscite un grand intérêt dans plusieurs pays de l'espace francophone. Il faut d'ailleurs souligner que dans les pays où ils ont été installés, les PNJ fonctionnent bien et la preuve en a été donnée par le PNJ du Niger qui vient d'accueillir à Niamey les membres des Parlements nationaux des jeunes de la Région Afrique afin que ceux-ci préparent leur participation au premier Forum mondial de la langue française.

D'autre part, la Région Amérique de l'APF a décidé en collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques, de mettre sur pied un Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA), qui visera à développer la responsabilité sociale, la formation civique et la solidarité francophone au sein de la jeunesse des États et provinces qui composent la Région Amérique, et à sensibiliser des jeunes leaders de ces communautés francophones aux enjeux de société et au travail parlementaire. Il est prévu que la première session du PFJA se déroule en août 2013. Le Secrétariat général suit cette excellente initiative avec un grand intérêt.

Le secrétariat général suivra avec attention, l'évolution de l'ensemble de ces dossiers en souhaitant que les aléas de la vie politique ne viennent pas contrarier, comme c'est malheureusement trop souvent le cas, leur réalisation. D'ici la fin de l'année 2012, il peut être envisagé d'aider à l'installation d'un ou deux PNJ dont, notamment, le PNJ mauritanien dont le projet paraît, avec le PNJ sénégalais, le plus avancé. Mais pour ce dernier, il nous faut attendre l'aval des nouvelles autorités parlementaires sénégalaises.

**Mes chers Collègues,**

Cet inventaire succinct des actions conduites par notre Assemblée, montre l'intérêt porté par notre Commission à l'éducation civique et à la formation citoyenne des jeunes francophones. Pour nous, il s'agit de mettre en place un dispositif institutionnel et des outils adéquats permettant aux jeunes de s'intéresser à la chose politique et au fonctionnement des institutions parlementaires. Enfin, je vous informe également que quelques jeunes membres de nos parlements jeunes participeront au prochain Forum mondial sur la démocratie qui se tiendra à Strasbourg en octobre prochain. Notre Assemblée étudie actuellement la possibilité de tenir en 2013 dans le cadre des Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Nice la sixième session du PFJ.

**Merci de votre attention.**